

# DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Afin de lutter contre la fracture numérique et dans le cadre du **Plan France Très Haut Débit**, les communes dépourvues d'une connexion Très Haut Débit (THD) ont été ou vont être prioritairement connectées à la fibre optique. Les communes d'Avolsheim et Wolxheim sont raccordées en ce début d'année 2019. Les communes de Heiligenberg, Niederhaslach, Oberhaslach et Still le seront d'ici à fin 2021.

## Les communes concernées

Notre Communauté de Communes est composée de 18 communes qui, par le passé, n'ont pas toutes fait le même choix. Dans les années 1990, certaines ont choisi le **câble** via *Est vidéocommunication*, devenu *Numéricable* puis *SFR*, et sont aujourd'hui déjà labellisées Très Haut Débit avec un débit supérieur à 30 Mbps. 12 communes sont dans ce cas : Altorf, Dachstein, Dinsheim-sur-Bruche, Dorlisheim, Duppigheim, Duttlenheim, Ergersheim, Ernolsheim-Bruche, Gresswiller, Molsheim, Mutzig et Soultz-les-Bains. Pour celles-ci, les modalités de passage à la fibre sont à l'étude, dans le but de raccourcir les délais de mise en œuvre annoncés.

Les 6 autres communes ont été raccordées par le biais d'une **connexion ADSL et ne disposent pas d'une connexion THD, elles sont donc directement impliquées par ce projet.** Avolsheim et Wolxheim ont été raccordées par *ROSACE* en début d'année 2019, Heiligenberg, Niederhaslach, Oberhaslach et Still le seront d'ici à fin 2021.

## Mise en œuvre technique et financière

La Région Grand Est porte le projet, en collaboration avec l'Europe, l'Etat, le Département du Bas-Rhin et notre Communauté de Communes qui y participent financièrement. Pour sa mise en œuvre technique, la Région a retenu le consortium d'entreprises *ROSACE* pour déployer un réseau 100% fibre optique offrant les meilleurs débits. Pour financer ce projet, une participation financière de **175€** par prise reste à charge des collectivités locales. **La Communauté de Communes a adopté cette compétence en 2014 dans le but de prendre en charge cette contribution.** Pour les **6 communes** raccordées d'ici à fin 2021, cela représente **3 316 prises** pour un montant de **580 300 €**.

Toutes les informations utiles sur les éligibilités, les débits et les opérateurs présents sur votre commune sur :  
<https://www.rosace-fibre.fr/> et  
<https://observatoire.francethd.fr/>

